

Une année qui commence mal

Liminaire FO • 18 février 2026

ICI, on souffre.

Face au projet de suppression définitive de toute production de la Rédaction Nationale d'ICI à destination des régions, malgré les mises en garde et l'avis des élus du CSE du 12 novembre 2025 :

Je cite : « *En l'état, les salariés eux-mêmes n'arrivent pas à se projeter dans la manière dont ils vont travailler (...) aucune garantie n'est donnée sur une connaissance des postes disponibles et sur une priorité à leur candidature.* »

FO constate aujourd'hui que ces mises en garde ont été vaines. La maltraitance organisationnelle se poursuit. Le désarroi grandit.

Certains collaborateurs ont dû attendre les dernières heures de ce qui restait une « trace de rédaction de France 3 » pour connaître leur affectation.

D'autres restent sans proposition concrète et se retrouvent sans activité. Dans une entreprise de service public. Ce n'est pas acceptable.

La genèse doit toucher à sa fin

Fin 2024, le CSE a été informé et consulté sur le projet Genesys.

Une caricature d'information-consultation tronquée. Découpée en phases successives, elle n'a jamais abordé frontalement sa première conséquence : le réaménagement total des locaux, y compris franceinfo.

Le CSE a dû saisir la justice et gagner afin d'obtenir enfin une information complète du projet Genesys. Mais quelle attente ! Il aura fallu près d'un an et demi pour que le détail puisse enfin être consulté !

Est-ce cela, le dialogue social ?

Les élus **FO** au CSE Siège alertent dès à présent sur la réforme des métiers.

Nous serons particulièrement vigilants sur l'accompagnement collectif et individuel des salariés : les conséquences sur l'emploi des intermittents et des CDD au sein de la Fabrique, le maintien d'un niveau d'activité équivalent et les compensations salariales nécessaires, si nécessaires.

Nous exigeons un plan d'action digne pour les salariés.

Pas une répétition de ce qui vient d'être infligé aux équipes d'ICI France 3 National.

FO sera aux côtés des salariés de la Fabrique pour garantir leurs droits, leur activité et leur avenir professionnel.

Une chaîne olympique pas si fair-play

La direction a lancé une « chaîne olympique » numérique, une annonce surprise faite en janvier 2026, sans information ni consultation préalable du CSE.

Face à ce « passage en force » digne d'un match de hockey sur glace, le CSE a autorisé son secrétaire à engager une procédure pour délit d'entrave.

Au-delà de la diffusion déjà effective sur France•tv, des zones d'ombre persistent sur l'organisation du travail : vacations de 5 heures au CDE, planifications unilatérales et absence de concertation.

FO demande en urgence la replanification de vacations de 12 heures.

Respecter les règles en vigueur, c'est aussi cela l'esprit de Coubertin !

Un nouveau dialogue social ? Vraiment ?

Une nouvelle page semble s'ouvrir au sein de France Télévisions.

Un accord a été signé avec la présidence concernant une médiation judiciaire afin d'engager les négociations pour le nouvel accord d'entreprise.

La direction parle d'une nouvelle forme de dialogue social.

FO est prête à prendre sa part.

Mais nous le disons clairement : le dialogue social ne se décrète pas, il se pratique.

Il suppose : transparence, anticipation, respect des instances et respect de ses collaborateurs.

Les salariés de France Télévisions n'ont pas besoin d'effets d'annonce.

Ils ont besoin de garanties.

FO restera exigeante, vigilante et déterminée.

Parce que derrière les projets, il y a des femmes et des hommes.

Et que leur dignité ne se négocie pas.